Discours prononcé par Pierre HUART, Président à l'occasion des vœux au personnel Vendredi 27 janvier 2012

Le Nouvel An paraît déjà si loin mais il est de tradition de pouvoir présenter les vœux tout au long du mois de janvier.

Sans plus tarder, je vous souhaite de concrétiser au moins un de vos vœux les plus chers en 2012.

J'espère surtout que cette nouvelle année vous gardera en bonne santé car, comme l'a écrit Olivia BENHAMOU, « Etre en bonne santé, c'est la condition élémentaire de la tranquillité. »

Je voudrais, au cours de cette intervention qui sera brève, souligner quelques éléments qui me paraissent importants.

- 1. La société est en mutation vers :
 - une plus grande réactivité aux sollicitations des locataires dont certains d'entre eux se retrouvent dans une détresse alarmante;
 - un plus grand professionnalisme du suivi de ces demandes

Il est impératif de tout tenter <u>quotidiennement</u> pour satisfaire nos « clients » et ce, dans le cadre d'un dialogue respectueux.

Cette transformation, nous avons voulu l'illustrer, à l'occasion du $90^{\text{ème}}$ anniversaire, par une évolution significative, moderne et humaine de notre logo. Pol y reviendra.

2. Autre point qui réjouit d'ailleurs particulièrement le Conseil d'administration est l'évolution du contentieux. Fin 2011, la courbe annuelle du contentieux a atteint son point le plus bas des dix dernières années.

Je remercie vivement celles et ceux qui, par leur travail rigoureux, ont permis d'atteindre ce résultat d'autant plus remarquable que nous sommes dans une période de crise.

3. En 2011, le Comité d'attribution a approuvé à l'unanimité 289 attributions soit environ 24 en moyenne par mois. Mais, il faut mettre en évidence que 61 candidatures ont dû être rejetées car des demandeurs ont simplement refusé le logement proposé.

N'est-ce pas interpelant?

Avoir logement est un droit mais n'est-il surprenant de constater autant de refus ?

Puissent ceux qui fixent les règles avoir à l'esprit la citation de Jean-Charles HARVEY: «Les enfants gâtés se plaignent sans cesse de l'existence, parce que l'habitude d'être comblés les rend incapables d'apprécier ce qu'ils possèdent. »

4. Les Ancrages communaux

Fin 2011, les villes et communes ont rentré leur plan en matière de logement.

Une fois approuvés au printemps par le Ministre, nous aurons beaucoup de pain sur la planche.

Il s'agira de structurer au mieux le suivi de ces dossiers pour éviter à tout prix les pertes de temps dans leur gestion.

Gageons que la SWL être un interlocuteur proactif pour que tous ces projets puissent voir le jour dans les meilleurs délais.

Voilà, 4 points!

Je pourrais en évoquer d'autres mais leur importance risque d'être diluée.

Permettez-moi, avant de céder la parole à Pol, de vous remercier toutes et tous pour le travail effectué.

Vous faites un travail important. Je vous invite à en être fiers.

Vous avez la chance d'être encadré par 3 personnes à votre écoute et réactives : merci à Pol, Guy et Bernard

La Roman Païs est une belle entreprise, qui témoigne de son utilité et qui, par le travail de chacun et les résultats obtenus, est une société prise en référence.

Continuons sur cette voie!

Bonne année 2012!

Pierre HUART, Président.

Seul le prononcé fait foi

